

L'Hebdo

L'info pratique **thouaréenne**

www.thouare.fr

N°11 - JUIN 2020

La crise sanitaire demande aux citoyens comme aux collectivités de s'adapter temporairement. Votre journal municipal mensuel l'Écho, ne peut être imprimé ni distribué dans les conditions habituelles. C'est pourquoi, l'Hebdo paraît toutes les semaines, afin de suivre l'actualité et vous apporter de l'info pratique. Retrouvez-le dans vos commerces et sur thouare.fr. La Ville remercie les commerçants pour leur aide, qui permet d'assurer la continuité de l'information aux Thouaréens durant cette période.

TRAVAUX RUE DE MAUVES

FERMETURE DE LA RUE DU 29 JUIN AU 3 JUILLET

Le chantier rue de Mauves touche à sa fin. Pour la réalisation de l'enrobé de la voie et la reprise des bordures, la rue sera fermée à la circulation, du rond-point de la République à l'intersection de la rue des Écoles, du 29 juin au 3 juillet. Une déviation sera mise en place. Durant ces quelques jours, la place des Anciens Combattants sera inaccessible au stationnement. Le marché du mercredi 1^{er} juillet reste maintenu. L'avenue du Val de Loire sera également fermée les 29 et 30 juin. Pour rappel les automobilistes pourront stationner sur les parkings alentour sans limite de temps : espace la Morvandièrre, rue de la Blançonnerie, parking de La Noé, de la gare... À noter : le C7 et le bus 67 seront déviés. Info trafic sur tan.fr.



2ÈME TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Électeurs : rendez-vous salle du Pré Poulain, le 28 juin

Le second tour des élections municipales se déroulera le dimanche 28 juin, de 8h à 18h salle du Pré Poulain. Un changement de lieu anticipé, pour mieux répondre aux normes sanitaires en vigueur et voter en toute sérénité.

POUR VOTER
RESTEZ PRUDENTS

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Le port du masque est obligatoire dans les bureaux de vote

2^{ÈME} TOUR

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanche
28 juin
de 8h à 18h

>> Changement de site
>> Bureaux de vote :
>> Salle du Pré Poulain

>> Arrêt de Bus C7 : «Pré Poulain»
>> Parking sur place

ÉLECTIONS MUNICIPALES

LE POINT SUR LES PROCURATIONS

Les procurations déjà établies pour le second tour des élections municipales restent valables pour le scrutin du 28 juin. Toutefois, celles délivrées pour une année, dont la validité ne court pas jusqu'au 28 juin inclus, ne sont plus valables. Bon à savoir également : si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer, un gendarme peut se rendre à votre domicile, afin d'effectuer la procuration. Cette demande est à réaliser auprès de la gendarmerie de Sainte-Luce-sur-Loire. Contact au 02 51 13 39 90.

Dimanche 14 juin, le Président l'a confirmé lors de son allocution : le second tour des élections municipales se déroulera le dimanche 28 juin. La Ville a anticipé la tenue de ces élections, pour mieux répondre aux normes sanitaires en vigueur. « Voter est un acte important pour la démocratie locale, qui engage notre commune pour les six prochaines années. J'ai demandé dès le 27 mai au Préfet, que les dix bureaux de vote soient déplacés salle du Pré Poulain, plus spacieuse que la salle de Homberg » explique Monsieur le Maire, Serge Mounier. Plusieurs mesures de prévention seront prises sur place. Chaque assesseur portera un masque. Une signalétique et un sens de circulation seront notifiés par un marquage au sol, pour le respect de la distanciation sociale. Des solutions hydroalcooliques seront à disposition dans chaque bureau de vote. Pour rappel, cet équipement municipal dispose de sanitaires à l'entrée. Un nettoyage régulier de la salle sera effectué tout au long de la journée, avec désinfection des points sensibles comme les poignées de portes. « Les électeurs pourront, s'ils le souhaitent, apporter leur propre stylo pour émarger, ainsi que les bulletins de vote reçus à domicile. Le port du masque ou d'une visière sera obligatoire » rappelle le Maire.

Des élections municipales et communautaires

Le 28 juin prochain, les électeurs des 24 communes de Nantes métropole éliront leurs conseillers municipaux et également leurs conseillers métropolitains. Ces derniers représenteront la ville au sein du conseil communautaire de Nantes métropole. Sur le même bulletin figurera deux listes distinctes : celle des conseillers municipaux et celle des conseillers métropolitains. L'électeur est soumis à un scrutin dit de liste bloquée. Le panachage est donc interdit : il ne pourra être ajouté ou barré des noms, sous peine de voir le bulletin de vote invalidé et déclaré nul.



La veille des élections, samedi 27 juin, l'Hôtel de Ville sera fermé au public.



Nouvelle phase du déconfinement : retour sur les bancs de l'école pour tous les élèves thouaréens, à compter du lundi 22 juin.

DÉCONFINEMENT PHASE 3 : RENTRÉE DU 22 JUILLET

Reprise du rythme scolaire pour tous les élèves thouaréens

Depuis le 12 mai, les écoles primaires thouaréennes accueillent 30 % de leurs effectifs. Conformément aux préconisations nationales, cette réouverture a été décidée par Monsieur le Maire, Serge Mounier, en concertation avec les directions des écoles, les parents d'élèves et les services municipaux. Une nouvelle étape s'amorce avec le retour complet de l'ensemble des élèves sur les bancs de l'école, à partir du lundi 22 juin. Une énième rentrée qui se prépare grâce à des réunions entre les élus et chaque acteur de la vie scolaire locale. Car si la distanciation sociale est allégée, le respect d'un protocole sanitaire adapté reste à l'ordre du jour. Autre réouverture, celle de l'Accueil de Loisirs à tous les enfants de 8h à 18h, les mercredis 24 juin et 1^{er} juillet. Pour les midis, la réservation des repas, 48h à l'avance via l'espace famille, reste en vigueur. L'accueil périscolaire perdure quant à lui, les matins dès 8h et les soirs jusqu'à 18h. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service administratif à service-education@mairie-thouare.fr.



DÉCONFINEMENT PHASE 3

UN RETOUR PROGRESSIF "À LA NORMALE" DANS LES EHPAD

Cette semaine, une étape de plus est franchie dans les mesures prises par le Gouvernement pour le déconfinement. Un retour progressif "à la normale" se profile au sein des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (Ehpad). La tendance ? Des visites libres et des sorties de nouveau autorisées. Si la résidence Saint Gabriel maintient la venue des familles sur rendez-vous, l'établissement a, en plus, recruté du personnel pour accueillir et rassurer les visiteurs. Du côté de l'Ehpad Léontine Vié, les résidents vont et viennent de nouveau à leur guise et reçoivent des visites librement. Mais les consignes sanitaires restent de mise : port du masque obligatoire et gestes barrières à appliquer pour tous. De bonnes habitudes préventives qui garantissent la sérénité de chacun : résidents, familles et personnels soignants.

IMPLICATIONS BÉNÉVOLES

UN GRAND MERCI



Les Thouaréennes et Thouaréens ont fait preuve de solidarité pendant toute la durée du confinement. Que ce soit pour la confection de masques ou pour de l'entraide auprès des plus fragiles, de nombreux bénévoles ont su mettre à profit leur savoir-faire et donner de leur temps pour venir en aide à la population. Un bel élan de générosité que la municipalité a voulu leur rendre, lors d'un goûter partagé en Mairie ; l'occasion de les remercier vivement pour leur implication sans faille pendant cette période si particulière. Bravo à toutes et à tous !

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

DES JEUX 2.0 POUR GARDER LE LIEN AVEC LES LECTEURS



Durant le confinement, la médiathèque municipale a multiplié les initiatives, afin de garder le contact avec ses lecteurs. Jeu-concours Astérix & Obélix ou enquête policière et quiz sur l'univers du polar ont été proposés en ligne, pour passer le temps. Et les Thouaréens étaient au rendez-vous, à l'image de Dorian Gaudicheau, Tom Soudé, Salomé Houdet, Mathys Lagrée, la famille Colas... heureux gagnants de bons cadeaux de la librairie Les Lucettes. Si les masques cachent les sourires, leur plaisir, comme ils aiment à le dire, a avant tout été de participer.